



Atelier de concertation sur la mise en œuvre des initiatives pilotes du complexe binational Sena Oura Bouba Ndjidda du Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC en faveur des populations autochtones et locales d'Afrique centrale

N'Djamena - Tchad, 19 au 21 août 2019

COMMUNIQUE FINAL

L'Atelier de concertation sur la mise en œuvre des initiatives pilotes du complexe binational Sena Oura Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa) du Projet Régional GIZ d'Appui à la COMIFAC en faveur des populations autochtones et locales d'Afrique centrale s'est tenu du 19 au 21 août 2019 à N'Djamena au Tchad. Il avait pour objectif de présenter les initiatives pilotes (IP) validées et d'échanger sur leurs modalités de mise en œuvre.

Cet atelier a été organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, avec l'appui du Projet régional GIZ d'Appui à la COMIFAC.

Y ont pris part : les représentants du Secrétariat exécutif de la COMIFAC, les Coordonnateurs nationaux de la COMIFAC, les parlementaires, les Points focaux CDB et APA, les représentants des administrations en charge de l'environnement des forêts, de la faune et des aires protégées, les représentants des populations autochtones et communautés locales du Cameroun et du Tchad, les représentants du projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC, les représentants de la CEFDHAC et des réseaux suivants : REPALEAC, REJEFAC, REFADD, REPAR, RECEIAC, les représentants de WCS, de l'UICN, de l'UNESCO, des cantons et des médias.

L'atelier a démarré par une session d'ouverture ponctuée par quatre allocutions : celle du Coordonnateur régional du REPALEAC, du représentant du Projet régional GIZ d'Appui régional à la COMIFAC, du représentant du Secrétariat exécutif de la COMIFAC et le discours d'ouverture de la Directrice Générale Adjointe du Ministère de l'Environnement, de l'eau et de la Pêche du Tchad.

Dans son allocution, Mr. Valery TCHUANTE, Expert en Suivi Evaluation représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a remercié les autorités tchadiennes pour avoir accepté que cet atelier se tienne à N'Djamena. Il s'est réjoui des efforts des pays et de la COMIFAC en matière de création et de gestion des aires protégées et a relevé quelques contraintes observées dans la gestion de ces aires parmi lesquelles la non-participation de façon effective des populations autochtones et les communautés locales à la prise des décisions. Il a rappelé les deux initiatives pilotes qui seront mises en œuvre dans le site du complexe transfrontalier du BSB Yamoussa entre le Cameroun et le Tchad en faveur des populations autochtones et communautés locales, et ce, dans le cadre du projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC. Pour finir, il a adressé la gratitude

de la COMIFAC à la Coopération allemande pour l'appui sans cesse apporté aux populations autochtones et communautés locales.

Prenant la parole, Mr. Joseph ITONGWA, Coordonnateur régional du REPALEAC, a souligné que les initiatives pilotes qui feront l'objet des travaux trouvent leur ancrage dans la planification stratégique du REPALEAC. Il a souligné la nécessité de s'appuyer sur cette dynamique pour affirmer la capacité de contribution des PACL à la conservation et la gouvernance forestière afin de mieux asseoir la reconnaissance des droits des PACL. Il a par ailleurs exprimé sa gratitude à l'endroit de la COMIFAC et la GIZ qui, à travers ses initiatives pilotes, donnent une opportunité à ce réseau d'accroître les impacts de ses interventions sur le terrain.

Par la suite, Mr. Sidy Sarre, Chef d'antenne du Projet GIZ BSB Yamoussa à Pala-Tchad et intérimaire du Chef de ce Projet, en sa qualité de représentant du Directeur du Programme gestion durable des forêts dans le bassin du Congo de la GIZ, a relevé que la gestion participative pour une conservation durable reste un défi, au regard de la sous-estimation des droits des populations autochtones et communautés locales d'utiliser et tirer profit des ressources issues des forêts. Il a entre autres rappelé les enjeux de la prise en compte des populations autochtones et communautés locales dans la gestion durable des aires protégées, félicité l'engagement du REPALEAC, insisté sur l'intérêt à valoriser le savoir-faire local et réitéré l'engagement de la Coopération allemande à travers le Projet régional GIZ d'appui à la COMIFAC, à œuvrer pour une meilleure implication de ces populations pour une conservation efficace et durable.

Le discours d'ouverture de l'atelier a été prononcé par Madame Sadié Ousmane DABA, Directrice Générale Adjointe du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche du Tchad. Elle s'est réjouie du choix porté sur son pays, renouvelé la gratitude du Tchad à la COMIFAC et à la GIZ pour les appuis multiformes apportés notamment l'élaboration des directives sous-régionales relatives à la participation des populations locales et autochtones et des ONGs à la gestion durable des forêts. Elle a ensuite indiqué que la question de la protection et de la gestion durable des ressources naturelles et la recherche des stratégies de renforcement de la résilience aux facteurs destructeurs de ces richesses naturelles constituent une préoccupation majeure des plus Hautes Autorités. Après avoir rappelé les objectifs de l'atelier, elle a souligné l'opportunité offerte d'échanger sur les initiatives pilotes proposées, a exhorté les participants à dégager des constats et de faire de fortes recommandations, en vue de leur mise en œuvre.

A la suite de la cérémonie d'ouverture, les participants se sont présentés, de même qu'ont été présentés les résultats attendus. Ensuite, l'agenda de l'atelier a été adopté. Il était articulé autour des sessions suivantes :

Session 1 : Compréhension des concepts, principes et mécanismes de mise en œuvre des IP

Session 2 : Présentation et Enrichissement des IP

Session 3 : Introduction aux concepts de CLIP et enrichissement de l'IP 2

Session 4 : Pilotage national et mécanisme de suivi de mise en œuvre des IP

Les travaux se sont poursuivis en plénière par une série d'exposés suivis des débats et des travaux de groupes.

Au terme d'échanges fructueux, des résolutions et recommandations ont été formulées par les participants.

S'agissant des résolutions :

Les participants ont :

- élaboré et validé sous réserve des amendements la matrice de Planification opérationnelle de l'IP1 et l'IP 2 faisant ressortir les résultats d'impacts directs, les indicateurs de résultats, les activités principales, les indicateurs de réalisations et les responsables de la mise en œuvre. Il s'agit des IP suivantes :
 - o l'Appui à l'utilisation des connaissances, innovations et pratiques locales et autochtones déjà identifiées dans la gestion des aires protégées : cas du Complexe binational Sena Oura – Bouba Ndjidda (BSB Yamoussa) ;
 - o l'Appui à l'élaboration d'une démarche consensuelle en matière de Clip (consentement libre, informé et préalable) dans les aires protégées de l'espace COMIFAC sur la base des expériences existantes : cas du Complexe binational Sena oura - Bouba Ndjida (BSB Yamoussa) ;
- ont validé les critères de choix des acteurs/membres des équipes de mise en œuvre de l'IP 1 et IP 2 au niveau local
- ont pré-identifié les coachs locaux des équipes de mise en œuvre des IP
- ont validé la structure de gouvernance des IP
- ont validé la feuille de route sur la mise en œuvre des deux IP.

S'agissant des recommandations, les participants ont recommandé :

A l'endroit du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :

- d'accompagner les pays de l'espace COMIFAC dans le processus de ratification de la convention N° 169 des Peuples Autochtones et Tribaux dans les Pays Souverains de l'Organisation Internationale du Travail, en collaboration avec les Coordinations Nationales COMIFAC ;
- d'accompagner les pays dans le processus d'institutionnalisation d'une journée nationale de valorisation des savoirs traditionnels ;
- de capitaliser les résultats et les expériences issus des rencontres de concertation sur les IP lors des rencontres internationales ;
- de sensibiliser les pays à la préparation de leur cadre de travail post 2020 sur la biodiversité.

A l'endroit du RIFFEAC :

- de valoriser les savoirs traditionnels en incluant dans les curricula des institutions membres du Réseau, un module sur le savoir-faire traditionnel ;

A l'endroit du projet régional GIZ d'Appui à la COMIFAC :

- de prendre en compte les autorités des collectivités territoriales décentralisées (Maire, Chefs de cantons) dans le groupe d'acteurs en charge du plaidoyer relatifs au CLIP et à la valorisation des savoirs traditionnels ;
- de mettre en place un mécanisme de suivi d'impact socio-économique des IP ;
- de mener des études socio-économiques complémentaires dans les sites des IP afin d'avoir une situation de référence (Faire un lien avec l'étude SAPA en cours dans l'espace BSB) ;
- de mettre à profit le RERAC et le SEEAC pour une meilleure valorisation et diffusion des résultats des IP ;
- d'actualiser la stratégie de communication du BSB en y intégrant les aspects communicationnels et de plaidoyer des IP ;
- d'intégrer dans la stratégie de renforcement des acteurs du BSB, un programme d'alphabétisation au profit des PACL pour mieux aider à la pérennisation du savoir-faire ;
- d'intégrer dans la mise en œuvre des IP les problématiques agropastorales et des conflits interethniques dans les zones de chasse ;
- de prendre en compte les amendements apportés aux concepts des IP.

L'atelier s'est achevé par le mot de clôture de M. Valery TCHUANTE, représentant du Secrétaire exécutif de la COMIFAC.

Fait à N'Djamena, le 21 août 2019

Les Participants